



DEAUVILLE YACHT CLUB

# GRAND PRIX de DEAUVILLE

Comptant pour le Championnat de Baie de Seine et  
Le Championnat du D.Y.C

**Les 9 et 10 septembre 2017**

Autorité Organisatrice : **Deauville Yacht club**

## Avis de Course

### 1-REGLES

La régata sera régie par :

- Les règles telles que définies dans les règles de course à la voile en vigueur
- Les règlements fédéraux
- Les règles Osiris habitables
- Les règles du Championnat de Baie de Seine
- Les règles des séries monotype admissibles

La mention (DP) associée à une des règles du présent avis de course signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être différente d'une disqualification

### 2-PUBLICITE(DP)

En application de la Règlementation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFV, les bateaux devront porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice

### 3-ADMISSIBILITE et INSCRIPTIONS

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux francisés disposant de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation. Ils devront être titulaire d'un certificat Osiris valide dont le groupe brut est au minimum de 8.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur autorité nationale.

Elle est également ouverte à tous les bateaux des classes Sport-Boats, J80, Dragon et Quillards de Sport

3.2 Les équipages doivent être composés de 2 personnes au minimum

3.3 les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire en ligne sur le site du club [www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr) et en envoyant les frais d'inscription requis, soit par chèque, soit par virement :

IBAN : FR76 1714 9402 0076 0011 6481 571

BIC : CCBPFRPP149

Banque : Crédit Maritime



## DEAUVILLE YACHT CLUB

3.4 Les concurrents et chaque membre de l'équipage devront être en possession de  
-leur Licence Compétition, accompagnée de son certificat médical  
-une autorisation parentale pour les mineurs

3.5 Les concurrents étrangers et chaque membre de l'équipage ne possédant pas de licence FFV devront présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- le certificat de jauge et de conformité
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de un million cinq cent mille euros
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- une autorisation parentale pour les mineurs

### 4.DROITS

Le montant des droits est de 50 euros pour une inscription avant le vendredi 8 septembre  
Pour les inscriptions tardives le matin de la régata, les droits sont de 70 euros.

### 5-PROGRAMME:

Confirmation des inscriptions :

- le vendredi 8 Septembre 2017 de 10h00 à 19h00
- le samedi 9 Septembre 2017 de 09h00 à 09h45

#### HORAIRES POUR LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017

Ouverture du club	09h00
Briefing	10h00
<b>Ouverture des portes</b>	<b>10h52</b>
Signal d'avertissement de la 1 <sup>ère</sup> course du jour	11h30
Pleine mer	13h18
Coefficient	96
<b>Fermeture des portes</b>	<b>16h39</b>

Diner à 19h30 au Deauville Yacht Club : participation de 20 € par personne (boissons non comprises)

Tous les diners réservés restent dû au Deauville Yacht Club.

Inscription préalable obligatoire avant le Mercredi 6 Septembre 19h00

#### HORAIRES POUR LE DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017

Ouverture du club	09h00
Briefing	10h00
<b>Ouverture des portes</b>	<b>11h30</b>
Signal d'avertissement de la 1 <sup>ère</sup> course du jour	12h15
Pleine mer	13h57
Coefficient	91
<b>Fermeture des portes</b>	<b>17h17</b>

Remise des prix à partir de 17h00 au Deauville Yacht Club

### 6-INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront remises lors de la confirmation des inscriptions.



## DEAUVILLE YACHT CLUB

### 7-PARCOURS et ZONE de COURSE

Les parcours à effectuer seront de type côtier et/ou Banane pour Osiris-HN, et de type Banane pour tous les autres. Ils seront décrits dans les annexes aux Instructions de Course.

La Zone de Course est située devant Deauville

### 8-CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 1

**8.1:** Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système temps sur temps du Guide Osiris Habitable et le système de points sera conforme au système Osiris.

**8.2:** Trois classements seront établis : Habitables Osiris, Dragon et J80 autres sports boats

### 9-GRUTAGE et GRATUITE PORTUAIRE

Tous les concurrents participant à cette épreuve auront la gratuité du mouillage du 2 septembre au 13 septembre .

Capitainerie du port municipal de Deauville : tél. : 02 31 98 50 40. E-mail : [portdeplaisance@deauville.fr](mailto:portdeplaisance@deauville.fr)

### 10 - LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

### 11 - COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

### 12-DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de la régates avant, pendant et après la régates.

### 16-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Deauville Yacht Club** – Quai de la Marine – 14800 DEAUVILLE

Tél. : 02 31 88 38 19

E-mail : [deauville.yacht.club@wanadoo.fr](mailto:deauville.yacht.club@wanadoo.fr) Site Web : [www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr)